

GEMBLoux Ernage

Éoliennes : c'est non, dit Henry

Le ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire Philippe Henry a refusé le projet éolien *Alternative Green* d'Ernage - Walhain, a-t-on appris hier.

Malgré les avis négatifs des communes de Gembloux et de Walhain, les fonctionnaires de la Région wallonne avaient accordé le permis. Plusieurs recours avaient atterri sur le bureau du ministre, dont ceux des deux communes et de riverains opposés au projet.

Des recours qui ont porté leurs fruits puisque le projet de sept éoliennes a été finalement refusé. «*Les raisons sont assez techniques, note le porte-parole du ministre Henry, Eric Van Duyse. Certaines voiries nécessaires au parc éolien n'avaient pas été autorisées par les communes. Il n'était pas possible d'accorder un permis d'exploiter dans ces circonstances.* »

Le promoteur a encore une possibilité de recours : il peut saisir le Conseil d'État. ■ **A. Deb.**

